

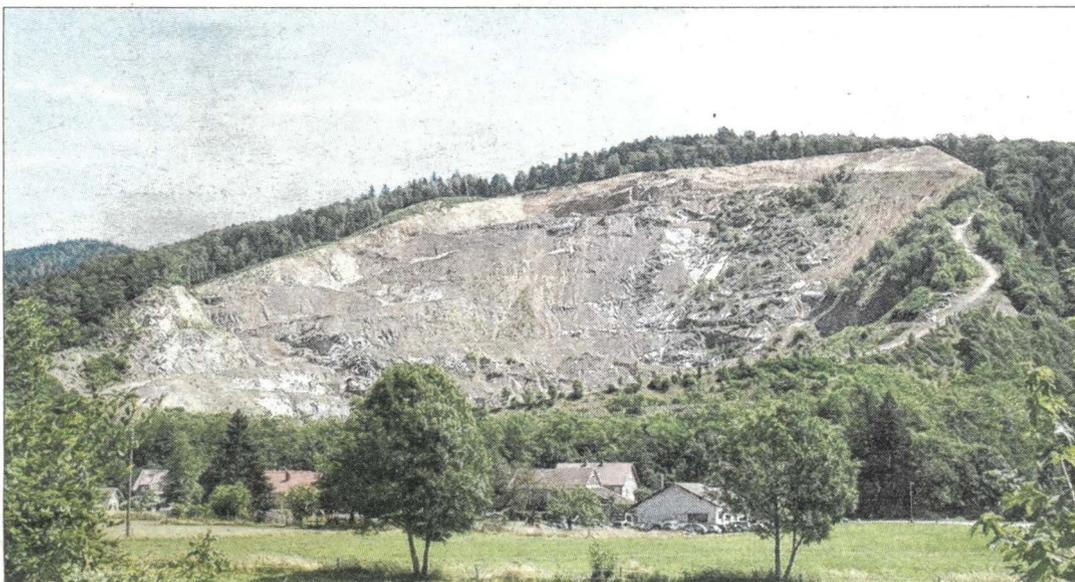
VOSGES DU SUD

# Vers un recensement des zones à potentiel économique

**Parmi les points de la dernière réunion du conseil communautaire des Vosges du Sud, le partenariat avec l'Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB) conduisant à un inventaire des zones économiques... À quand des champs de panneaux solaires ?**

Tout le monde s'inquiète de l'énergie... et cherche des solutions à son niveau. Le conseil communautaire des Vosges du Sud profite de son partenariat avec l'Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB) pour passer une nouvelle convention. Un avenant permettra de « prolonger la convention sociale » mais aussi de préciser les missions confiées à l'AUTB. Parmi celles-ci, l'étude du potentiel photovoltaïque et l'ingénierie d'accompagnement pour achever l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Une enveloppe de 52 000 euros a été votée. Elle sera vouée à l'inventaire des zones à potentiel économique. Les terrains propices à la production d'énergie seront repérés. Bien sûr, la carrière de Lepuix, évoquée par un élu, semble un site de choix. Mais cet inventaire précèdera toute décision, prévient Christian Canal, chargé de présenter le dossier.

Certaines mairies ont été sollicitées par une entreprise privée spécialisée dans ce domaine. Un



**En 2017, la carrière de Lepuix était promise à encore 30 ans d'exploitation. Un projet de champs de panneaux photovoltaïques existe actuellement mais de nombreux points restent à établir.** Photo ER/Christine RONDOT

appel à harmonisation et cohérence est lancé. Le diagnostic avant toute chose.

## ■ École : fermeture de poste envisagée

Les élus de la com'com vont écrire à M<sup>me</sup> Tanzi, inspectrice d'académie, car ils s'inquiètent d'une éventualité de fermeture de poste à Anjoutey-Saint-Germain.

## ■ Service civique

Le service civique s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans, prêts à s'engager pour une durée de 6 à 12 mois auprès d'un organisme à but non lucratif ou une personne morale de droit public.

Jean-Pierre Bringard propose de mettre en place ce dispositif. Une demande d'agrément va être adressée à la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES). Dès accord, les jeunes pourront être accueillis et obtenir des missions.

## ■ 21 mars, Journée de la différence

On en sourit d'avance : les élus de la com'com sont invités à mettre des chaussettes de couleur vive et différenciée le 21 mars, jour de la Journée de la différence, quand ils iront voir les « petits enfants » des structures.

## ■ Pass'Sports et Culture

Considérant que le Pass'Sports et Culture est utile et un succès, il sera reconduit, annonce Didier Vallverdu. Ce pass ouvert aux moins de 18 ans permet de réduire les frais d'inscription à un club sportif ou à une activité culturelle de moitié. La communauté de communes prend en charge la différence.

## ■ Magazine

Comment bien communiquer avec tous les habitants ? La com'com revoit l'organisation de la fabrication pour que le magazine arrive plus vite dans les boîtes aux lettres.

Christine RONDOT